



Ministère de la Santé
Institut Pasteur de Tunis

Avis d'appel d'Offres n°IPT/03/2015 pour l'acquisition de consommables de laboratoires

L'Institut Pasteur de Tunis (IPT) lance un appel d'offres pour l'acquisition de consommables de laboratoires.

Et ce conformément aux dispositions consignées dans le cahier des clauses techniques particulières.

RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le dossier d'Appel d'Offres moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **30 DT (Trente Dinars)** par versement au compte de l'Institut Pasteur de Tunis n°14 207 207 101 700 395 292, Banque de l'Habitat, 21 avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Belvédère et contre un bon de versement de la dite somme provenant de la Banque de l'Habitat ou la caisse de Institut P

asteur de Tunis, 13 Place Pasteur-BP.74 1002- Tunis Belvédère pendant l'horaire administratif auprès de l'Institut Pasteur de Tunis, Service Secrétariat Permanent de la Commission des marchés, sis à :

INSTITUT PASTEUR DE TUNIS
13, Place Pasteur – BP 74 – 1002 Tunis Belvédère – Tunisie
TEL : (216-71) 783 022-847 609/POSTE 106
FAX : (216-71) 845 063

CONSTITUTION DES OFFRES :

CONSTITUTION DES OFFRES :

L'offre doit être constituée des documents suivants :

- Un cautionnement provisoire conformément aux dispositions du cahier des charges.
 - Les documents administratifs énoncés au cahier des charges.
 - L'offre technique qui doit contenir toutes les pièces et justificatifs exigés au cahier des charges.
 - L'offre financière qui doit contenir toutes les pièces et justificatifs exigés au cahier des charges.
- Ainsi que toute autre pièce exigée par le cahier des charges.

MODALITES D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES :

Les offres doivent être placées sous triple enveloppes séparées et scellées. L'enveloppe extérieure doit porter la mention obligatoire : **Appel d'Offres N°IPT/03/2015 pour l'acquisition de consommables de laboratoires.**

Cette enveloppe extérieure doit contenir :

- Un cautionnement provisoire conformément aux dispositions du cahier des charges.
- Les documents administratifs énoncés au cahier des charges.
- Une enveloppe A scellée contenant l'offre technique telle que précisé au cahier des charges.

- Une enveloppe B scellée contenant l'offre financière telle que précisé au cahier des charges.

Les offres doivent être envoyées sous pli postal fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste ou remises directement au bureau d'ordre de l'Institut Pasteur de Tunis contre récépissé à l'adresse suivante :

INSTITUT PASTEUR DE TUNIS
13, Place Pasteur – BP 74 – 1002 Tunis Belvédère – Tunisie
TEL : (216-71) 783 022-847 609/POSTE 106
FAX : (216-71) 845 063

et ce au plus tard **le Lundi 27 Avril 2015 à 09H 30mn**, dernier délai de réception des offres par le bureau d'ordre de l'Institut Pasteur de Tunis. Le cachet du bureau d'ordre de l'Institut fait foi.

Toute offre ne comportant pas le cautionnement provisoire ou reçue après la date limite de réception des offres ou autrement à ce qui est prévu au cahier des charges sera nulle et non avenue.

DUREE DE VALIDITE DES OFFRES :

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **120 jours**, à compter du lendemain de la limite de réception des offres, fixée au **Lundi 27 Avril 2015 à 09H 30mn** (le cachet du Bureau d'Ordre de l'Institut Pasteur de Tunis faisant foi).

OUVERTURE DES PLIS :

La séance d'ouverture des plis est publique et elle aura lieu le **Lundi 27 Avril 2015 à 10H 30mn** au siège de l'Institut Pasteur de Tunis sis à 13, Place Pasteur – BP 74 – 1002 Tunis Belvédère – Tunisie et ce à la Salle des Réunions du Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés.

Cet Avis est publié sur le site web de l'Institut Pasteur de Tunis www.pasteur.tn